

Front Unique

Pour empêcher l'adoption de la contre-réforme des retraites, les directions des organisations syndicales doivent appeler, de tout urgence et avant la fin du processus parlementaire, à une immense manifestation nationale à l'Assemblée

Suppression de 1 100 postes, fermeture de milliers de classes, loi Rilhac, « Pacte » anti-statut du « travailler plus pour perdre moins », nouvelles évaluations... : un vrai programme de guerre contre l'école et ses enseignants ! Dans ce contexte, l'issue de l'affrontement sur la réforme des retraites sera déterminant.

Les 19 et 31 janvier, les 7 et 11 février, travailleurs et jeunes ont massivement exigé le retrait pur et simple et en totalité de la contre-réforme des retraites Macron-Borne.

Malgré ce rejet général, le gouvernement reste pleinement déterminé à faire passer sa réforme. Avec en particulier : le recul à 64 ans de l'âge de départ, l'accélération de l'allongement à 43 ans de la durée de cotisation et la disparition des régimes spéciaux pour les nouveaux recrutés.

Le gouvernement a minutieusement élaboré son plan de bataille.

Il a d'abord obtenu que les représentants syndicaux acceptent une concertation de 3 mois à l'automne alors que les objectifs de la contre-réforme avaient clairement été présentés par Macron.

Le courant Front Unique avait dénoncé alors la participation des représentants syndicaux à cette concertation.

Maintenant le gouvernement Macron-Borne se concentre sur son unique objectif : transformer son projet en loi.

Pour cela, il maîtrise complètement le processus parlementaire en utilisant toutes les ressources anti-démocratiques de la Vème

République. La première étape consistait à présenter en séance à l'Assemblée nationale, le projet de réforme, du 6 au 17 février inclus.

C'était donc, particulièrement durant cette période, que les directions syndicales avaient la responsabilité d'organiser une immense manifestation nationale à l'Assemblée pour interdire l'adoption de la réforme des retraites.

Seuls, les militants du courant Front Unique ont combattu pour qu'un tel appel ait lieu.

Ils l'ont fait au Conseil national de la FSU, les 24 et 25 janvier. Puis encore au Bureau national de la FSU le 6 février. Mais les dirigeants de notre fédération ont rejeté cette perspective.

Les militants de notre courant sont aussi intervenus, partout où ils le pouvaient, pour obtenir des prises de positions analogues. Ainsi des assemblées de personnels dans des établissements du secondaire ou dans des universités se sont prononcées en ce sens, tout comme le conseil syndical du SNUipp-FSU de l'Hérault.

Mais au lieu de se focaliser sur l'Assemblée et bloquer le processus qui s'y déroule, les dirigeants syndicaux ont multiplié les appels à manifester ailleurs. Ainsi, le 16 février, veille de la fin de l'examen à l'Assemblée, ils ont annoncé qu'ils ne manifesteraient même pas à Paris, mais à Albi !

Les travailleurs ont l'expérience de ces mouvements qui égrènent des journées d'action et de grèves hachées. Ils ont l'habitude de ces appels à manifester partout, sauf là où ça se décide, quand ça se décide.

Ils ont éprouvé en 2003, en 2010 et en 2019, la stratégie des grèves à répétition, dites reconductibles, ou chacun décide de faire grève, s'il le veut, quand il le veut, dans des assemblées de moins en moins nombreuses. Et ils ont constaté que cette stratégie conduisait inmanquablement à la défaite.

Pour rendre possible la victoire, c'est une toute autre stratégie qui est nécessaire.

Celle du tous ensemble, au même endroit, au bon moment.

Puisque le processus parlementaire devrait s'achever vers le 20 mars, il est encore temps d'appeler à une manifestation nationale à l'Assemblée, avant cette date, pour empêcher l'adoption de la contre-réforme des retraites.

C'est la responsabilité des dirigeants syndicaux de lancer un tel appel.

Nous appelons les travailleurs à exiger d'eux qu'ils convoquent cette manifestation nationale à l'Assemblée, avant qu'il ne soit trop tard.

Soutenez cette orientation en votant *Front Unique* !

Pour le courant Front Unique, le 14 février, Denis Dutheil